CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28734** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/05/2019

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 35228742900059

Siret : 352 287 429 00059

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 80 01846-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-120355

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-120355

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE DE CARRELAGE

Sigle : S.N.C.

95 RUE DU PRE MAGNE
ZA DES ANDRES
69126 BRINDAS

Téléphone : 04 78 57 20 88 **Fax :**

Portable : 0672808370

Responsabilité légale :
LULIE (914 437 629) / MALOUPO (949 490 635) / JUBELLE (951 168 343)

Site Internet : http://www.snc-chape-liquide.com/

E-mail : caroline@chambrette.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 924 590 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6262	Chapes fluides	6	06/06/2023
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	6	06/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/08/2026 10:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.